



Bilan 2018 : une récolte francilienne moins volumineuse que la moyenne quinquennale mais d'excellente qualité

En 2018, les récoltes franciliennes des grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux et betteraves) sont inférieures aux moyennes quinquennales en raison des nombreux aléas climatiques de l'année (inondations en janvier, sécheresse estivale). Malgré la hausse des prix des céréales qui compense partiellement la baisse des volumes, la valeur de la production agricole régionale recule de 4 % par rapport à 2017.

Après une piteuse année 2016 et une excellente année 2017, la récolte de céréales retrouve un niveau relativement proche de la moyenne quinquennale en 2018. Elle s'élève à 2,7 millions de tonnes en Île-de-France, soit 4 % de moins que la moyenne sur la période 2013-2017. En France métropolitaine, la baisse est de -7 %. La production francilienne de céréales représente 4 % de la production nationale.

Un retour à la normale pour la récolte de blé tendre

En Île-de-France, la récolte de blé tendre renoue avec sa moyenne quinquennale avec un rendement de 77 quintaux par hectare. Cette production n'a pas été trop affectée par les fortes chaleurs en juin au moment du remplissage des grains. Les rendements, hétérogènes selon la nature des sols, sont globalement d'un bon niveau. De plus, la qualité du blé tendre d'Île-de-France est excellente en 2018, avec notamment de très bons taux de protéines.

La production d'orge dépasse de 9 % la moyenne quinquennale en raison de la hausse des surfaces cultivées (+ 11 %).

La production de maïs diminue de 16 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années sous l'effet d'une baisse conjuguée des surfaces (- 4 %) et des rendements (- 12 %), ceux-ci ayant été pénalisés par la sécheresse ayant sévi de mi-juin à fin octobre, ponctuée en outre d'épisodes caniculaires en juillet/août.

Une production de protéagineux qui chute de 42 %

La production de protéagineux se situe 42 % au-dessous de sa moyenne quinquennale. Les situations sont toutefois contrastées selon les cultures. Les volumes récoltés de pois sont dans la moyenne quinquennale, contrairement à ceux de fèves qui dégringolent de 73 % en raison de la très forte diminution des surfaces (- 69 %) et de la régression des rendements (- 10 %), ceux-ci ayant pâti des fortes chaleurs au moment de la floraison. Quant aux oléagineux, la production de colza est inférieure de 5 % à la moyenne quinquennale du fait de la baisse des rendements, les surfaces ayant légèrement augmenté.

Une production betteravière proche de la normale malgré les faibles rendements

La production de 3,6 millions de tonnes de betteraves est inférieure de 3 % à sa moyenne quinquennale en raison de la chute des rendements (- 16 %) due aux fortes chaleurs combinées à l'absence de pluies en automne. Les surfaces sont restées au même niveau élevé pour la deuxième année consécutive depuis la fin des quotas betteraviers, à + 15 % au-dessus de la moyenne quinquennale.

Une valeur de la production agricole régionale en légère baisse

Ces rendements un peu décevants constatés en 2018 ont heureusement été en grande partie compensés par une hausse importante des prix des céréales. La valeur de la production agricole régionale 2018 est finalement en recul modéré de 4,4 % par rapport à 2017.

* Pour la campagne agricole millésimée 2018, le cycle de production se déroule de septembre 2017 à décembre 2018 et le cycle de commercialisation de juillet 2018 à juin 2019.

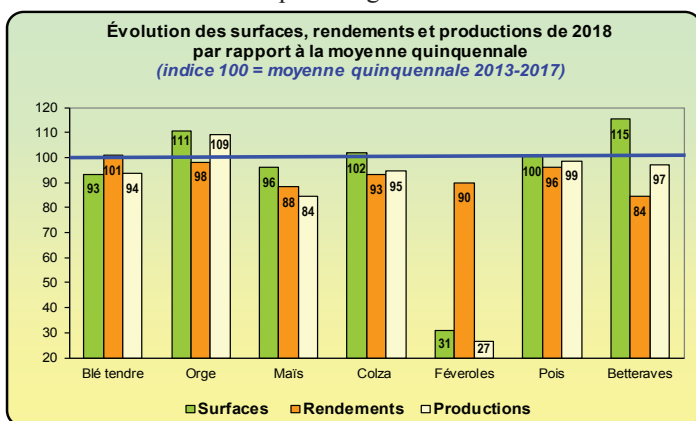
Baisse de la production de céréales, d'oléoprotéagineux et de betteraves en Île-de-France en 2018

	Superficie 2018 (ha)	Production 2018 (t)	Évolution récolte 2018/2017 (%)	Évolution récolte 2018/moy. quinq. (%)	Variation récolte 2018 / 2017 (tonnes)	Variation récolte 2018 / moy. quinq. (tonnes)
Céréales	355 750	2 672 870	- 8	- 4	- 236 300	- 115 430
Oléagineux	81 980	274 790	- 14	- 5	- 45 000	- 14 470
Protéagineux	11 270	39 040	- 36	- 42	- 21 800	- 28 100
TOTAL COP*	+ 449 000	+ 2 986 700	- 9	- 5	- 303 100	- 158 000
Betteraves	49 500	3 558 800	- 22	- 3	- 1 029 600	- 109 280

Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle

* COP : céréales, oléagineux et protéagineux

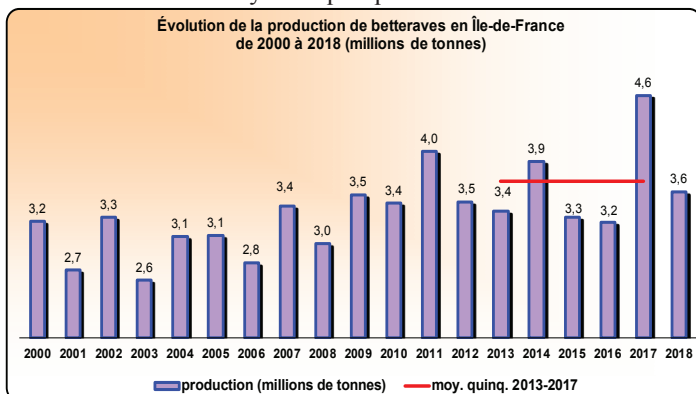
Des productions inférieures aux moyennes quinquennales en 2018 sauf pour l'orge en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France - statistique agricole annuelle

Guide de lecture : par rapport aux moyennes quinquennales, la production de blé tendre a diminué de 6 % (indice 94), la surface d'orge a augmenté de 11 % (indice 111)

La production de betterave retrouve en 2018 un niveau conforme à la moyenne quinquennale en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle

Comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2018¹

Des résultats en baisse en 2018

Selon les résultats provisoires présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) le 4 juillet 2019, la valeur ajoutée brute de la branche agricole² francilienne, à 461 millions d'euros, diminuerait de 13 % par rapport à 2017. La valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs, hors inflation, enregistrerait, quant à elle, quasiment la même baisse (- 12 %).

Une valeur³ de la production agricole, hors subventions, en baisse de 4 %

En raison de la diminution globale de 9 % des volumes, la valeur de la production agricole de l'Île-de-France, hors subventions, baisserait de 4 % en 2018 par rapport à 2017, les prix augmentant de 5 %.

Les évolutions seraient toutefois contrastées d'un secteur à l'autre du fait de la grande hétérogénéité des variations de prix et de volumes. La valeur globale des produits végétaux reculerait de 5 % et celle des produits animaux de 1 %.

En valeur, le blé tendre, les oléagineux, les protéagineux ainsi que les betteraves se replieraient par rapport à 2017 (- 1 % pour le blé tendre, - 17 % pour les oléagineux, - 28 % pour les protéagineux et - 29 % pour les betteraves). À l'inverse, le maïs et l'orge augmenteraient en valeur (de respectivement + 2 % et + 3 %). Les produits maraîchers et horticoles augmenteraient, quant à eux, de 1 % et les pommes de terre de 14 %.

Concernant les produits animaux, la valeur du lait et des produits laitiers, des gros bovins ainsi que des volailles augmenterait respectivement de 1 %, 1,5 % et 6 % tandis que celle des œufs reculerait de 6 %.

Une valeur globale des aides⁴ agricoles en diminution de 4 %

En raison de la convergence des aides directes entre les régions, amorcée en 2015, et du niveau de l'enveloppe allouée au paiement redistributif, le volume des aides agricoles baisserait de 4 % par rapport à 2017 en Île-de-France en 2018. Les aides à la production augmenteraient de 5 % (provenant essentiellement des protéagineux) tandis que les aides à l'exploitation diminueraient de 5 %. Globalement, les régions septentrionales à dominante céréalière (Hauts-de-France, Pays de la Loire, Normandie, Bretagne, Grand Est, Île-de-France) verraient leurs subventions reculer, au profit des régions plus méridionales (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes).

Des charges en hausse de 3 %

En Île-de-France en 2018, le coût des consommations intermédiaires augmenterait de 3 % par rapport à 2017, en lien essentiellement avec la hausse des prix des engrais (+ 10 %), des produits pétroliers (+ 15 %) et des aliments pour animaux (+ 3 %). Les dépenses en semences et plants, en produits de protection des cultures ainsi que les dépenses pour les services seraient stables. Quant aux autres charges, les impôts fonciers enregistreraient une baisse de 4 %.

¹ voir encadré « Méthodologie »

² voir encadré « Définitions »

³ valeur de la production = volume * prix

⁴ aides couplées à la production végétale et animale (subventions sur les produits) et aides à l'exploitation (subventions d'exploitation : aides découplées, aides à l'investissement, aides de crise, calamités, etc.)

² Définitions

La **production de la branche agriculture** est valorisée au **prix de base**. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, augmenté des subventions sur les produits.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée au coût des facteurs** est le solde entre la production au prix de base et les consommations intermédiaires, avec ajout des subventions d'exploitation et déduction des impôts (impôts fonciers et impôts sur la production).

Les comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2018

Évolution des principaux postes entre 2017 et 2018

	Valeur 2018 (millions d'€)	Valeur 2017 (millions d'€)	Indice de volume	Indice de prix	Variation de la valeur (2018/2017 en %)
PRODUITS VÉGÉTAUX, dont	929	978	90	106	- 5,0 %
Blé tendre	230	231	92	108	- 0,6 %
Maïs	56	55	88	116	+ 1,6 %
Orge	98	95	94	109	+ 2,8 %
Oléagineux	85	103	85	97	- 17,4 %
Protéagineux	7	9	76	95	- 28,2 %
Betteraves industrielles	114	160	78	91	- 29,0 %
Produits maraîchers et horticoles	214	212	98	103	+ 1,2 %
Pommes de terre	68	59	81	142	+ 14,1 %
Fruits	17	15	109	100	+ 9,1 %
Vins de Champagne	3	2	162	103	+ 66,5 %
PRODUITS ANIMAUX, dont	61	61	100	99	- 0,7 %
Gros bovins	9	9	101	101	+ 1,5 %
Volailles	8	8	106	100	+ 5,5 %
Oeufs	17	18	97	97	- 5,5 %
Lait et produits laitiers	18	18	101	100	+ 1,0 %
SERVICES	69	69	100	100	+ 0,4 %
TOTAL PRODUCTION HORS SUBVENTIONS	1 058	1 108	91	105	- 4,5 %
Subventions sur les produits	4	3	86	122	+ 4,8 %
TOTAL PRODUCTION AU PRIX DE BASE	1 062	1 111	91	105	- 4,4 %
CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES, dont	600	581	100	103	+ 3,3 %
Semences et plants	70	70	100	100	+ 0,0 %
Produits pétroliers	46	40	100	115	+ 14,6 %
Engrais et amendements	114	104	105	105	+ 10,5 %
Produits de protection des cultures	95	95	100	100	- 0,3 %
Aliments pour animaux	53	52	93	111	+ 3,3 %
Dépenses vétérinaires	3	3	100	102	+ 1,7 %
Services	125	125	100	100	- 0,1 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	461	530		87	- 12,9 %
Subventions d'exploitation	144	151		95	- 4,6 %
Impôts fonciers	27	28		96	- 4,3 %
Autres impôts sur la production	6	5		106	+ 5,9 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE AU COÛT DES FACTEURS	573	648		96	- 11,5 %

Source : Agreste (comptes régionaux de l'agriculture, 2017 semi-définitifs, 2018 provisoires)

¹ Méthodologie

L'établissement des comptes macro-économiques de l'agriculture constitue une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) du Ministère chargé de l'agriculture, au niveau régional, avec l'aide des services régionaux de l'information statistique et économique (Srise). Ces comptes suivent des règles définies au niveau international. Ils portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation du matériel en commun (Cuma), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

Les comptes macro-économiques, nationaux et régionaux, sont établis en trois versions : comptes provisoires N-1, semi-définitifs N-2 et définitifs N-3. Ils sont mis à disposition sur le site internet du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, dans l'espace Agreste Données en ligne / Rubrique Économie agricole et agroalimentaire / sous-rubrique Comptes de l'agriculture.

<https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-web/disaron/?searchurl/a0a5cb86-d5f4-4163-900a-344e268a8694/search.disar>

Les comptes sont également publiés sur le site de l'Union européenne : <http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>.

Remarque :

Les montants des subventions sur les produits et des subventions d'exploitation n'étant pas encore mobilisables, les aides du premier et du second pilier ont donc été simulées à partir des montants 2017, en intégrant l'impact de la réforme de la PAC 2015-2020.

Pour en savoir plus :

Site Agreste : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Primeur357.pdf>

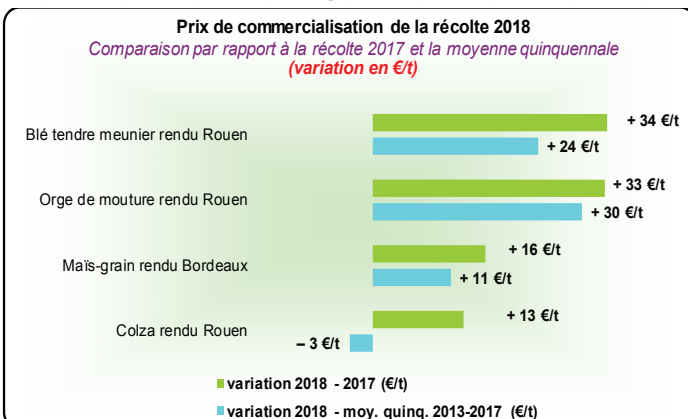
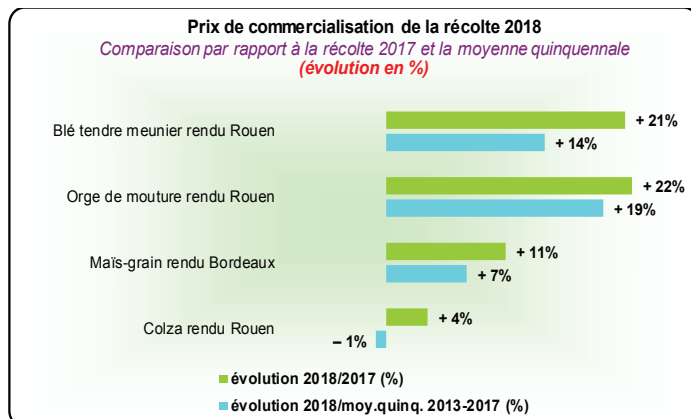
Site Insee : <https://insee.fr/fr/statistiques/3676196?sommaire=3676198&q=comptes+de+l%27agriculture>

Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 2000 – Insee Méthodes n°120

Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 1995 – Insee Méthodes n°91-92-93

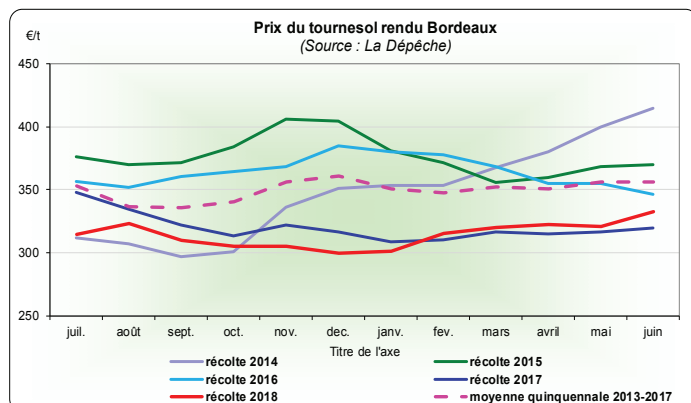
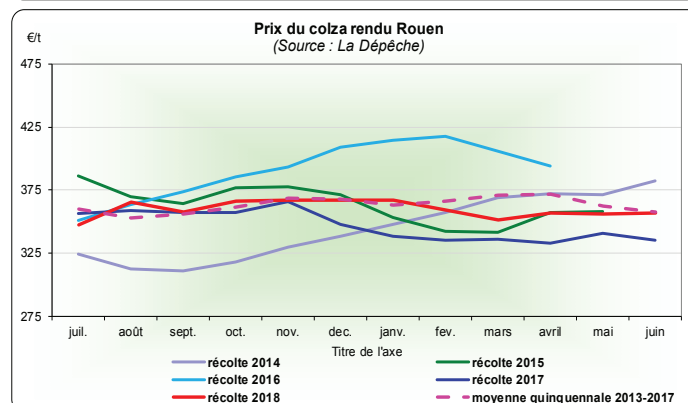
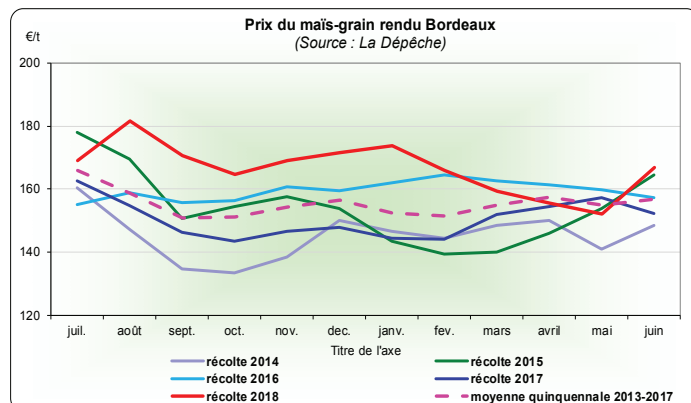
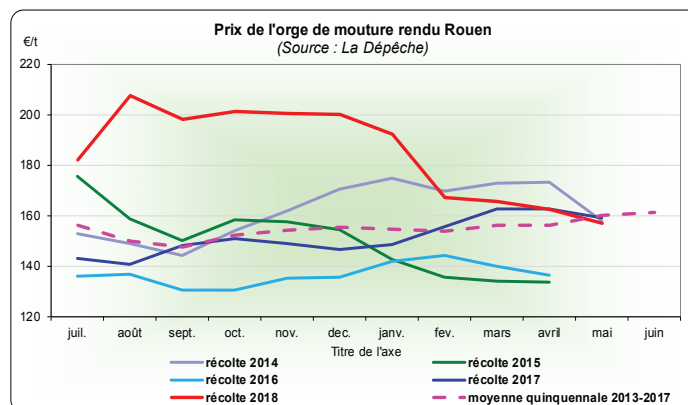
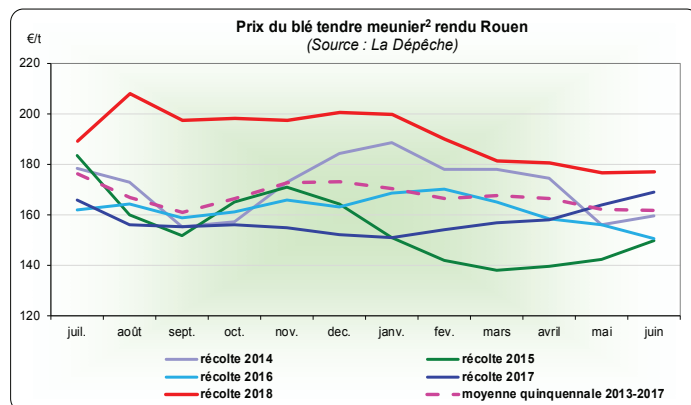
Prix de commercialisation de la récolte 2018¹

Récolte 2018: des prix de céréales et d'oléagineux supérieurs à la campagne précédente



Source : Agreste Île-de-France, La Dépêche

Prix moyens mensuels des céréales et oléagineux de la récolte 2014 à la récolte 2018



¹ Prix de commercialisation de la récolte 2018

Pour la campagne agricole millésimée 2018, le cycle de commercialisation se déroule de juillet 2018 à juin 2019, le cycle de production se déroulant, quant à lui, de septembre 2017 à décembre 2018.

Les prix de commercialisation de la récolte 2018 concernent ici (cf. graphiques en haut de page) des prix de marchés, rendu port d'embarquement et prennent en compte, de ce fait, les coûts de collecte et de transport. Ils sont supérieurs aux prix payés à l'agriculteur.

Les indices des prix des produits agricoles à la production (IPPAP, base 100 en 2015) utilisés pour les comptes mesurent, quant à eux, l'évolution des prix de marchés à travers un seul indice pour chaque produit (blé tendre, orge, etc.). L'évolution des prix est étroitement dépendante du niveau d'agrégation des produits élémentaires (cf. Insee Méthodes n° 114 et 121).

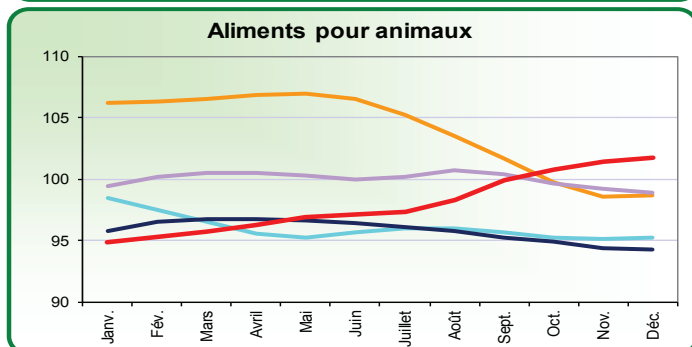
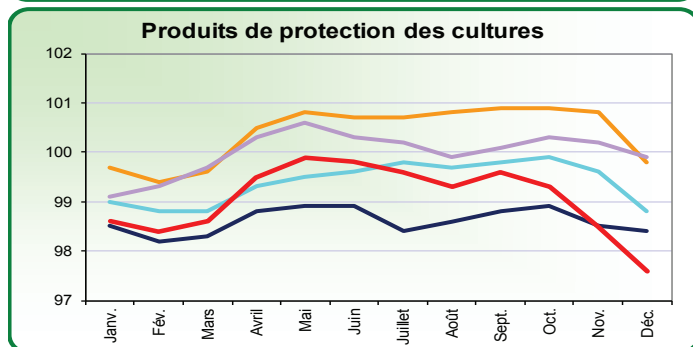
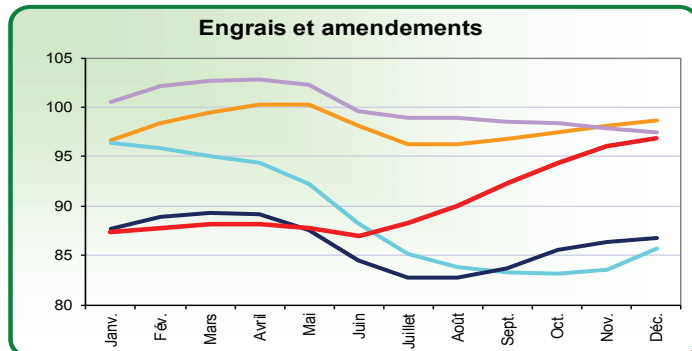
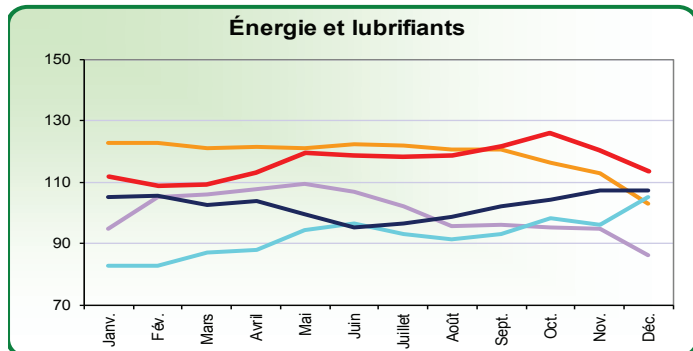
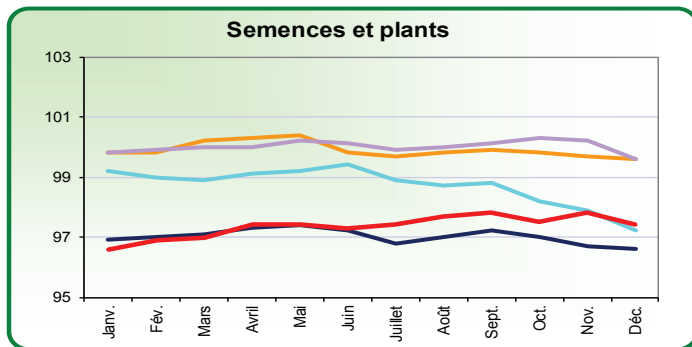
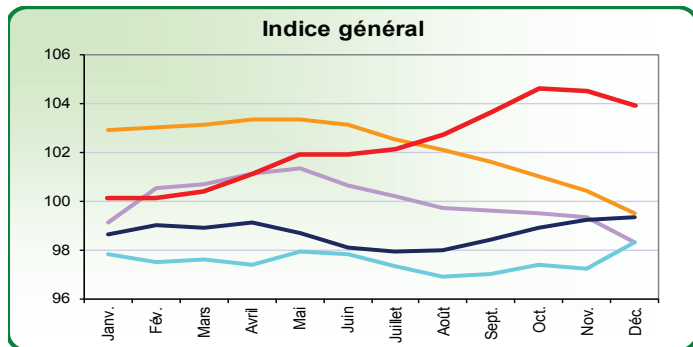
² blé tendre meunier rendu Rouen (PS de 76 kg/hl, temps de chute de Hagberg de 220 secondes, taux de protéines de 11 %)

Prix des intrants

Indice des prix d'achat des moyens de production agricole en Île-de-France (Ipampa, base 100 en 2015)

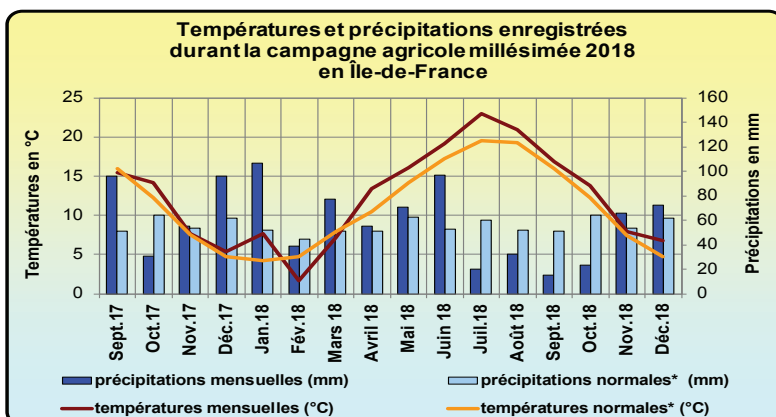
L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans le cadre de leur activité. Il est calculé à partir de l'enquête EPCIA, réalisée par le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, dans le domaine des différents intrants (engrais, énergie, aliments du bétail, produits phytosanitaires, semences, dépenses vétérinaires et petit matériel).

— 2014 — 2015 — 2016
— 2017 — 2018



Source : Agreste, IPAMPA

Météo 2018



Météo durant la campagne agricole millésimée 2018 en Île-de-France	
septembre-17	Prémices d'automne
octobre-17	L'anticyclone bat son plein
novembre-17	Un mois normal
décembre-17	Pluie, vent, sans vrai froid
janvier-18	Doux, pluvieux, peu ensoleillé
février-18	Offensive de l'hiver
mars-18	Un hiver interminable
avril-18	Des records de chaleur
mai-18	Pluies exceptionnelles
juin-18	Des orages puis du soleil
juillet-18	Soleil, chaleur et orages
août-18	Encore une canicule
septembre-18	Ensoleillé et sec
octobre-18	Très ensoleillé et sec
novembre-18	Soleil et douceur
décembre-18	Encore un mois chaud

Sources : Météofrance, Agreste Île-de-France

* normale : moyenne sur les 30 dernières années

Qualité du blé tendre en Île-de-France en 2018

La qualité du blé tendre francilien est excellente en 2018, avec des teneurs en protéines et des poids spécifiques répondant pleinement aux attentes des utilisateurs.

Les teneurs en protéines sont élevées cette année, supérieures à 11,5 %, voire à 12 %, grâce à des apports azotés ajustés et à leur valorisation facilitée par les conditions pluviométriques favorables du printemps. Concernant les poids spécifiques, ils dépassent systématiquement le seuil contractuel de 76 kg/hl et avoisinent souvent les 80 kg/h, à la faveur de conditions particulièrement chaudes et sèches en fin de cycle.

En 2018, les 5 critères de qualité des blés tendres (cf. définitions p.6) et leur positionnement par rapport aux moyennes quinquennales 2013-2017 d'Île-de-France et aux moyennes nationales 2018 sont les suivants :

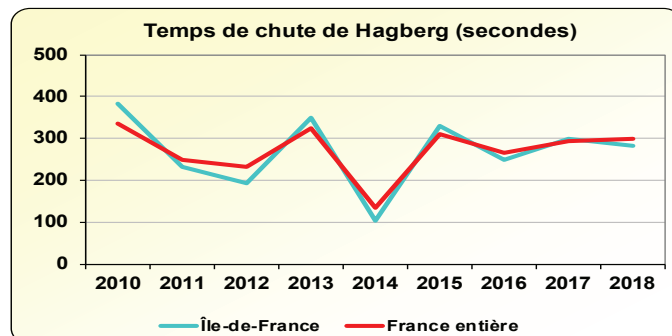
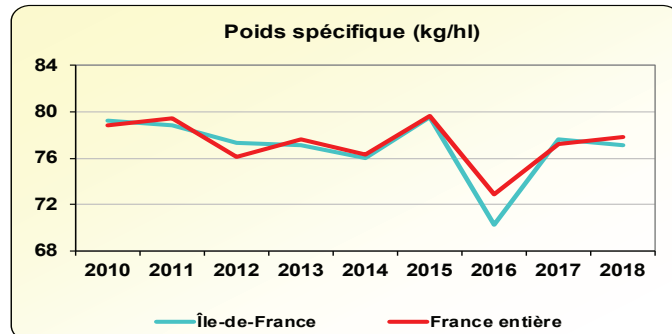
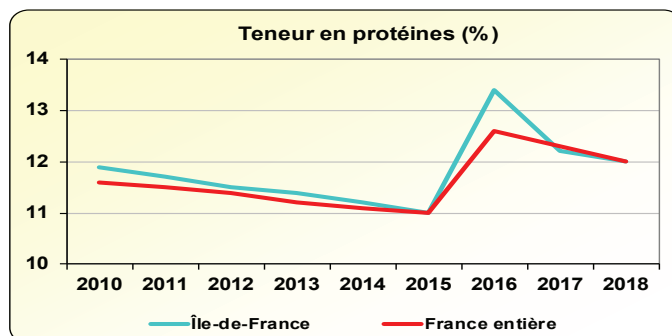
* **le taux de protéines** : le taux moyen francilien (12 % en 2018) est légèrement supérieur à la moyenne quinquennale (+ 1,2 %). Il est identique à la moyenne nationale.

* **le poids spécifique** : l'Île-de-France affiche un PS de 77,1 kg/hl en 2018, supérieur à la moyenne quinquennale (+ 1,7 %). Il est légèrement inférieur à la moyenne nationale (- 0,9 %).

* **le temps de chute de Hagberg** : à 281 secondes en Île-de-France en 2018, il est en hausse par rapport à la moyenne quinquennale (+ 5,6 %). Il est inférieur à la moyenne nationale (- 6,3 %).

* **le taux d'humidité** : le taux moyen francilien, de 12,2 % en 2018, se situe 3,8 % en-dessous de la moyenne quinquennale. Il est inférieur à la moyenne nationale (- 2,4 %).

* **la force boulangère** : à 191 en Île-de-France en 2018, elle est inférieure à la moyenne quinquennale (- 1,2 %). Elle est inférieure à la moyenne nationale (- 1,5 %).



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France

Qualité du blé tendre en 2018 : comparaison des paramètres de qualité de l'Île-de-France par rapport à la moyenne nationale

	Teneur en protéines (%)	Poids spécifique (kg/hl)	Indice de chute de Hagberg (s)	Taux d'humidité (%)	Force boulangère (W)
Île-de-France	12,0	77,1	281	12,2	191
France	12,0	77,8	300	12,5	194

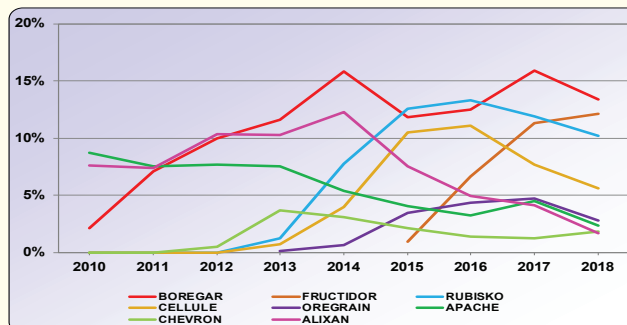
Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France

Les huit variétés de blé tendre les plus semées en Île-de-France en 2018

En 2018, huit variétés de blé tendre en Île-de-France représentent globalement 50 % des surfaces et la part de chacune d'entre elles se situe entre 2 et 13 % des surfaces plantées.

En tête, on trouve BOREGAR (13 %) suivie par FRUCTIDOR (12 %), RUBISKO (10 %) et CELLULE (6 %). Les quatre autres variétés (OREGRAIN, APACHE, CHEVRON et ALIXAN) représentent chacune entre 3 % et 2 % des surfaces.

Le renouvellement variétal témoigne de la volonté des producteurs de s'adapter en permanence aux contraintes agroclimatiques et aux attentes des utilisateurs finaux.



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (enquête répartition variétale)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2018

Cultures	11 - Région Île-de-France								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2018			évol. 2018/2017 (%)			évol. 2018/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	355 755	75	2 672 874	- 1,4	- 7,4	- 8,1	- 2,3	- 2,6	- 4,1
Blé tendre	220 430	77	1 687 577	- 3,6	- 3,8	- 7,8	- 6,6	+ 1,3	- 6,4
Blé dur	2 900	71	20 505	- 16,1	+ 9,2	- 9,1	- 8,7	+ 24,6	+ 13,8
Orge d'hiver	43 735	71	311 528	- 6,7	- 5,3	- 11,9	+ 1,9	- 2,7	- 0,5
Orge de printemps	43 870	67	295 403	+ 5,1	- 4,3	+ 1,0	+ 20,9	+ 0,0	+ 22,0
Orges	87 605	69	606 931	- 1,1	- 5,5	- 6,0	+ 10,6	- 1,4	+ 9,3
Maïs grain	38 775	83	322 678	+ 15,1	- 25,2	- 13,4	- 4,1	- 12,6	- 15,6
Avoine	2 750	60	16 500	- 15,3	+ 0,0	- 15,3	+ 4,3	+ 1,7	+ 6,4
Triticale	1 865	60	11 190	- 2,9	+ 0,0	- 2,9	+ 15,8	+ 9,1	+ 25,7
Seigle	325	61	1 974	+ 1,6	- 3,2	- 1,5	- 6,9	+ 5,2	- 2,6
Oléagineux, dont	81 980	34	274 790	+ 4,4	- 17,1	- 14,1	+ 2,1	- 5,6	- 5,0
Colza	78 800	34	266 560	+ 3,5	- 17,1	- 14,9	+ 1,7	- 5,6	- 5,5
Tournesol	1 505	28	4 286	+ 17,6	- 15,2	+ 0,1	- 22,7	+ 0,0	- 21,7
Protéagineux, dont	11 270	35	39 043	- 30,3	- 7,9	- 35,8	- 42,3	+ 2,9	- 41,9
Pois	7 615	38	28 985	- 8,9	- 13,6	- 21,2	+ 0,4	- 2,6	- 1,4
Féveroles	3 655	28	10 058	- 53,1	- 9,7	- 58,1	- 69,3	- 12,5	- 73,3
TOTAL COP	449 005	67	2 986 707	- 1,4	- 6,9	- 9,2	- 3,2	- 1,5	- 5,0

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

Sources des données de surfaces et de rendements des cultures en Île-de-France

* **Les surfaces 2018** proviennent de l'ASP (Agence de services et de paiement) et datent de décembre 2018. Elles correspondent aux surfaces déclarées par les exploitants agricoles de la région Île-de-France.

* **Les rendements 2018** sont issus principalement de l'enquête Terres labourables faite par le SRISE Île-de-France. Cette enquête nationale a concerné près de 350 exploitants en Île-de-France. Les autres sources utilisées sont l'enquête faite par FranceAgriMer Île-de-France auprès des collecteurs (coopératives agricoles et négociants) et l'enquête de conjoncture grandes cultures faite par le réseau d'enquêteurs du SRISE Île-de-France.

Définitions des critères de qualité du blé tendre

* **la teneur en protéines** : elle résulte de l'action combinée de la météorologie de l'année, du contexte agronomique de la parcelle ainsi que de la variété du blé. Les protéines sont le composant majeur du gluten, qui confère à la pâte ses propriétés d'extensibilité et de ténacité. 11 à 12 % de protéines sont attendus pour la plupart des produits de la panification et de 13 à 15 % pour les panifications spéciales type pain de mie.

* **le poids spécifique (PS)** : il correspond à la masse d'un hectolitre de grains, mesurée en kilogrammes. Il doit être au moins égal à 76 kg par hectolitre pour être conforme au niveau standard. Il est influencé par la variété du blé et par la météorologie durant le remplissage de l'épi.

* **le temps de chute de Hagberg** : il traduit la dégradation de l'amidon dans le grain et donne un aperçu du niveau de germination du grain. Exprimé en secondes, le seuil minimum requis pour un blé destiné à la meunerie est de 220 secondes. Des dérogations existent toutefois pour les blés ayant un temps de chute de Hagberg compris entre 180 et 220 secondes mais qui satisfont aux tests de panification.

* **le taux d'humidité** : il doit généralement être compris entre 14,5 et 15 %. L'humidité du grain influe sur la qualité du stockage et la conservation du grain.

* **la force boulangère (W)** : elle traduit l'aptitude des farines à s'hydrater, puis des pâtes à se développer, tout en gardant le gaz carbonique formé pendant la fermentation. On mesure la force boulangère à l'aide de l'alvéomètre Chopin par un travail de déformation de la pâte jusqu'à la rupture de la bulle.

Remarque : les critères ci-dessus correspondent à des repères pour différents marchés. Ils varient selon les utilisations (export, meunerie, fabrication d'aliments du bétail, etc.).

Agreste : la statistique agricole



Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)
Adresse : 18, Avenue Carnot F - 94234 Cachan Cedex
Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
Tél. : 01 41 24 17 00
Site internet :
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>
Courriel : srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directeur par intérim : Bertrand MANTEROLA
Directeur de la publication : Jérôme PIGNARD
Rédacteur en chef : Rigobert MOLOUFUKILA
Rédaction : Annie KIRTHICHANDRA,
Hassane BOULEBNANE
Composition : Annie KIRTHICHANDRA
Dépôt légal : à parution ISSN : En cours

ANNEXE I

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2018 - Données départementales -

Cultures	77 - Seine-et-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2018			évol. 2018/2017 (%)			évol. 2018/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	215 635	76	1 631 195	- 0,7	- 7,3	- 8,4	- 1,2	- 1,3	- 3,0
Blé tendre	131 275	77	1 010 818	- 3,7	- 4,9	- 8,5	- 6,1	+ 1,3	- 5,4
Blé dur	595	72	4 284	- 30,0	+ 10,8	- 22,5	- 31,0	+ 26,3	- 13,5
Orge d'hiver	26 915	72	193 788	- 6,2	- 2,7	- 8,7	+ 4,9	- 1,4	+ 3,8
Orge de printemps	26 685	68	181 458	+ 7,4	- 5,6	+ 1,4	+ 19,5	+ 0,0	+ 20,3
Orges	53 600	70	375 246	+ 0,1	- 4,1	- 4,1	+ 11,7	+ 0,0	+ 11,2
Maïs grain	26 640	83	220 306	+ 18,1	- 27,3	- 14,5	+ 0,8	- 13,5	- 12,8
Avoine	2 080	60	12 480	- 17,0	+ 0,0	- 17,0	+ 5,9	+ 1,7	+ 8,4
Triticale	680	60	4 080	- 11,7	+ 0,0	- 11,7	+ 4,8	+ 11,1	+ 16,5
Seigle	115	64	736	- 32,4	- 1,5	- 33,4	- 45,2	+ 10,3	- 39,5
Oléagineux, dont	45 765	34	154 086	+ 2,8	- 18,1	- 16,7	+ 3,4	- 5,6	- 4,6
Colza	43 580	34	148 172	+ 1,3	- 19,0	- 18,0	+ 2,6	- 8,1	- 5,5
Tournesol	1 010	29	2 929	+ 20,2	- 14,7	+ 2,6	- 22,2	+ 3,6	- 19,2
Protéagineux, dont	5 380	35	18 788	- 36,8	- 5,9	- 40,7	- 57,5	+ 6,1	- 55,6
Pois	3 310	38	12 578	- 3,4	- 15,6	- 18,4	+ 3,1	+ 0,0	+ 2,7
Féveroles	2 070	30	6 210	- 59,3	- 6,3	- 61,8	- 78,1	- 6,3	- 79,4
TOTAL COP	266 780	68	1 804 069	- 1,2	- 8,0	- 9,7	- 3,0	- 1,4	- 4,3

Cultures	78 - Yvelines								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2018			évol. 2018/2017 (%)			évol. 2018/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	53 275	74	395 195	- 2,2	- 6,8	- 8,7	- 3,6	- 2,6	- 6,3
Blé tendre	34 200	76	259 920	- 1,4	- 5,0	- 6,3	- 6,8	- 1,3	- 7,7
Blé dur	840	71	5 964	+ 0,0	+ 14,5	+ 14,5	+ 9,8	+ 24,6	+ 37,5
Orge d'hiver	8 645	70	60 515	- 6,6	- 9,1	- 15,1	+ 6,8	- 4,1	+ 2,6
Orge de printemps	3 890	62	24 118	- 13,2	- 4,6	- 17,2	+ 11,4	- 4,6	+ 6,5
Orges	12 535	68	84 633	- 8,7	- 6,8	- 15,7	+ 8,2	- 2,9	+ 3,7
Maïs grain	4 600	83	38 235	+ 13,2	- 21,6	- 11,2	- 12,2	- 10,8	- 21,8
Avoine	370	60	2 220	+ 5,7	+ 0,0	+ 5,7	+ 17,1	+ 0,0	+ 17,9
Triticale	530	60	3 180	- 13,8	+ 0,0	- 13,8	+ 10,9	+ 7,1	+ 19,8
Seigle	50	62	310	+ 0,0	+ 3,3	+ 3,3	- 9,1	+ 5,1	- 4,3
Oléagineux, dont	15 795	33	51 766	+ 7,6	- 16,7	- 11,1	+ 1,3	- 5,7	- 6,1
Colza	15 470	33	51 051	+ 7,5	- 17,5	- 11,3	+ 0,9	- 8,3	- 6,3
Tournesol	110	28	308	- 4,3	- 6,7	- 10,7	- 26,7	+ 0,0	- 27,0
Protéagineux, dont	2 710	31	8 339	- 19,5	- 12,4	- 30,2	+ 2,5	- 13,9	- 12,1
Pois	1 620	36	5 832	- 8,7	- 18,2	- 25,3	+ 13,5	- 12,2	+ 0,7
Féveroles	1 090	23	2 507	- 31,4	- 11,5	- 39,4	- 10,4	- 23,3	- 32,1
TOTAL COP	71 780	63	455 300	- 1,0	- 9,1	- 9,5	- 2,3	- 4,5	- 6,4

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE I (suite)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2018 - Données départementales -

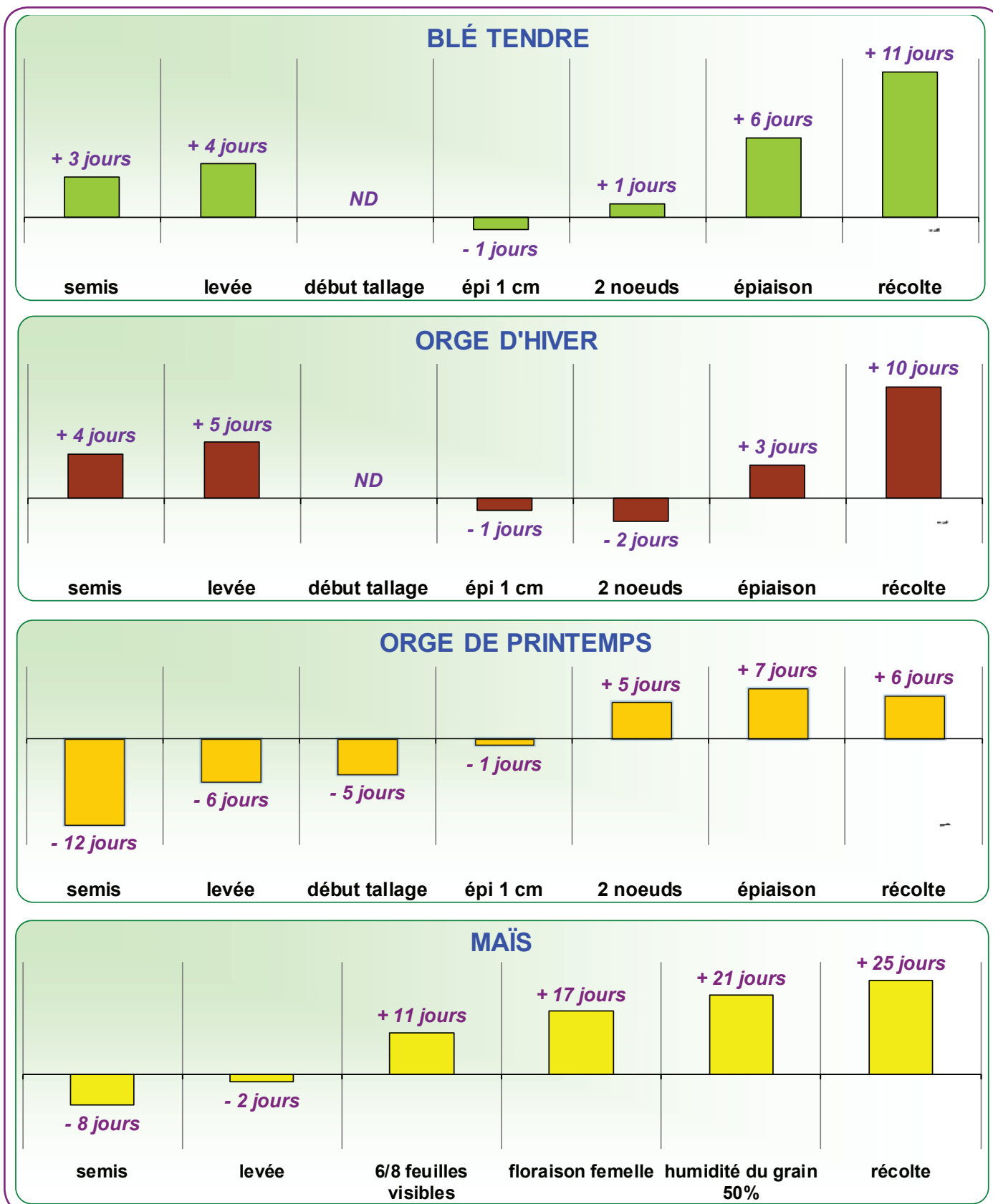
Cultures	91 - Essonne + 94 - Val-de-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2018			évol. 2018/2017 (%)			évol. 2018/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	53 270	73	389 969	- 2,0	- 2,7	- 3,8	- 3,5	+ 0,0	- 3,3
Blé tendre	31 570	75	236 775	- 4,1	+ 0,0	- 4,1	- 8,2	+ 1,4	- 7,4
Blé dur	1 455	70	10 185	- 17,6	+ 4,5	- 13,9	- 5,8	+ 25,0	+ 17,2
Orge d'hiver	5 125	70	35 875	- 11,0	- 9,1	- 19,1	- 17,6	- 4,1	- 20,7
Orge de printemps	11 560	69	79 765	+ 8,2	+ 1,5	+ 9,8	+ 25,8	+ 4,5	+ 32,3
Orges	16 685	69	115 640	+ 1,5	- 2,8	- 1,1	+ 8,3	+ 0,0	+ 9,6
Maïs grain	2 490	85	21 254	+ 9,5	- 19,8	- 11,8	- 17,0	- 10,5	- 25,4
Avoine	80	60	480	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0	- 22,9	- 1,6	- 24,1
Triticale	590	60	3 540	+ 25,5	+ 0,0	+ 25,5	+ 30,5	+ 5,3	+ 38,6
Seigle	160	58	928	+ 60,0	- 3,3	+ 54,7	+ 90,5	+ 0,0	+ 91,7
Oléagineux, dont	13 055	33	42 623	+ 1,0	- 15,4	- 14,4	- 3,9	- 5,7	- 10,6
Colza	12 545	33	41 399	+ 0,9	- 15,4	- 14,6	- 2,9	- 8,3	- 10,0
Tournesol	295	27	797	+ 11,3	- 18,2	- 8,9	- 36,8	- 6,9	- 40,5
Protéagineux, dont	1 960	39	7 605	- 30,2	- 2,5	- 32,0	- 27,6	+ 5,4	- 24,0
Pois	1 600	41	6 560	- 22,7	- 2,4	- 24,5	- 25,6	+ 7,9	- 20,3
Féveroles	360	29	1 045	- 49,7	- 14,7	- 57,0	- 33,0	- 9,4	- 39,5
TOTAL COP	68 285	64	440 195	- 2,6	- 4,5	- 5,6	- 4,5	+ 0,0	- 4,5

Cultures	95 - Val-d'Oise + 93 - Seine-Saint-Denis								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2018			évol. 2018/2017 (%)			évol. 2018/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	33 575	76	256 517	- 3,4	- 8,4	- 11,5	- 5,6	- 3,8	- 9,2
Blé tendre	23 385	77	180 065	- 5,0	- 6,1	- 10,8	- 7,3	- 1,3	- 8,8
Blé dur	10	72	72	-	-	-	-	-	-
Orge d'hiver	3 050	70	21 350	- 4,5	- 12,5	- 16,5	+ 2,6	- 6,7	- 3,9
Orge de printemps	1 735	58	10 063	+ 1,5	- 15,9	- 14,7	+ 36,6	- 12,1	+ 20,7
Orges	4 785	66	31 413	- 2,4	- 13,2	- 15,9	+ 12,8	- 8,3	+ 2,8
Maïs grain	5 045	85	42 883	+ 5,5	- 15,0	- 10,3	- 12,2	- 6,6	- 18,1
Avoine	220	60	1 320	- 29,0	+ 0,0	- 29,0	- 12,7	+ 1,7	- 11,2
Triticale	65	60	390	0	0	0	103	2	105
Seigle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Oléagineux, dont	7 365	36	26 316	+ 14,6	- 14,3	- 1,9	+ 7,7	+ 0,0	+ 5,8
Colza	7 205	36	25 938	+ 14,0	- 14,3	- 2,3	+ 6,3	+ 0,0	+ 4,9
Tournesol	90	28	252	+ 50,0	- 17,6	+ 23,5	+ 200,0	- 6,7	+ 183,1
Protéagineux, dont	1 220	35	4 312	- 18,4	- 12,5	- 28,5	- 18,4	- 2,8	- 18,9
Pois	1 085	37	4 015	+ 0,0	- 17,8	- 17,8	+ 36,5	- 5,1	+ 28,3
Féveroles	135	22	297	- 67,1	- 21,4	- 74,1	- 80,7	- 29,0	- 86,4
TOTAL COP	42 160	68	287 145	- 1,2	- 10,5	- 11,0	- 4,0	- 4,2	- 8,2

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE II

Récolte 2018 : avance/retard¹ observés dans les stades de développement pour les quatre cultures suivies dans le dispositif Céré'Obs de FranceAgriMer en Île-de-France



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (Céré'Obs)

¹ avance/retard en nombre de jours par rapport à la moyenne quinquennale 2013-2017 : + signifie que 2018 est en avance, - signifie que 2018 est en retard

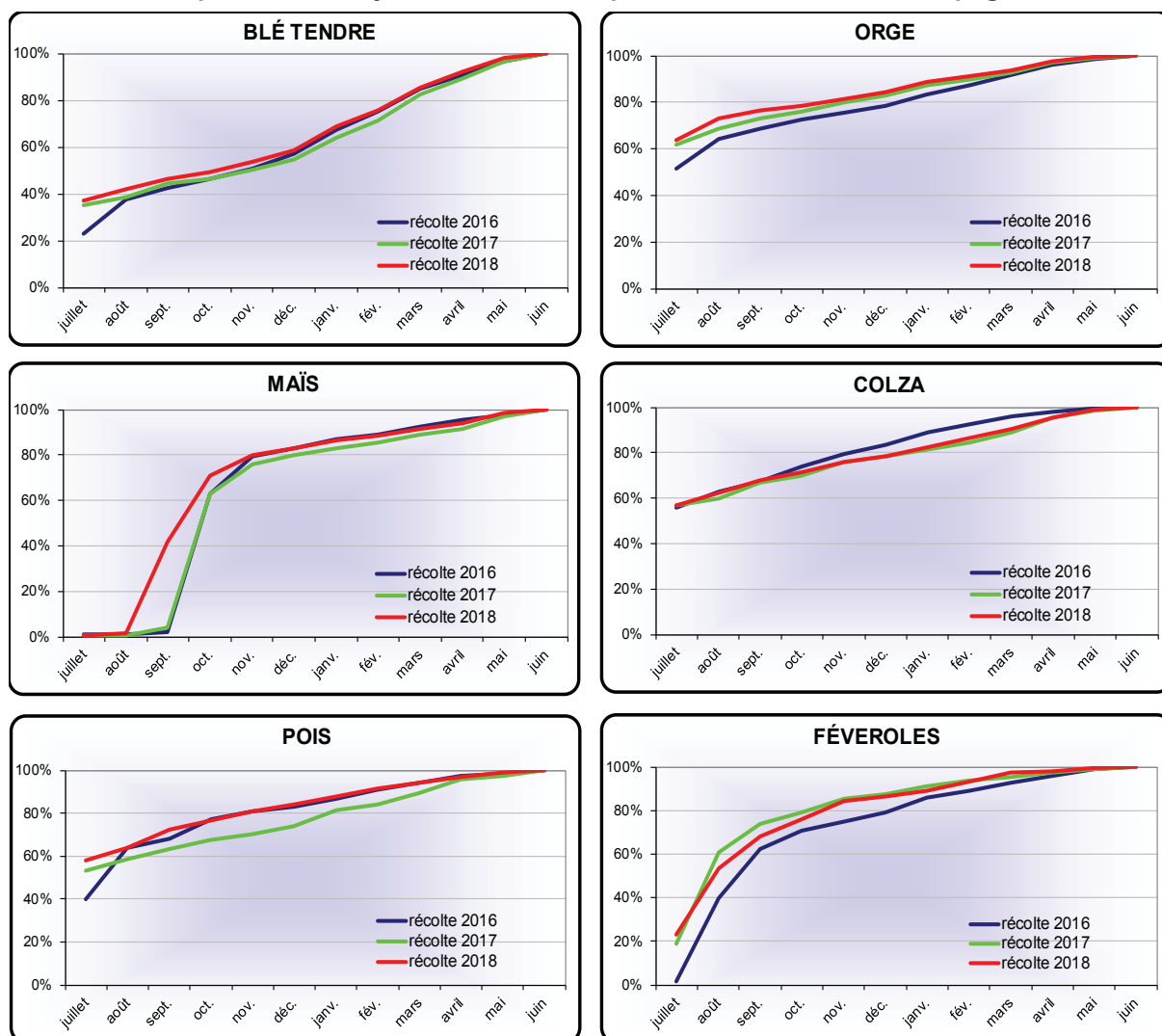
² ND : non déterminé en raison de la trêve hivernale du dispositif Céré'Obs (décembre-janvier)

ANNEXE III Collecte de la récolte 2018 en Île-de-France (cumul au 30 juin 2019)

Produits (en tonnes)	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne et Val-de-Marne	Val-d'Oise et Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Blé tendre	991 865	257 240	223 040	158 185	1 630 330
Orge	377 400	77 560	105 640	25 930	586 530
Maïs	208 225	29 785	17 015	33 310	288 335
Blé dur	6 395	4 125	9 655	0	20 175
Avoine	11 055	1 370	205	315	12 945
Triticale	2 090	1 175	1 895	125	5 285
Seigle	125	120	430	10	685
Total des céréales	1 597 155	371 375	357 880	217 875	2 544 285
Colza	156 690	46 020	35 790	21 065	259 565
Tournesol	3 225	440	605	170	4 440
Total des oléagineux	159 915	46 460	36 395	21 235	264 005
Pois	12 550	5 610	5 920	3 760	27 840
Fèverole	5 185	1 950	495	240	7 870
Total des protéagineux	17 735	7 560	6 415	4 000	35 710
TOTAL	1 774 805	425 395	400 690	243 110	2 844 000

Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

Comparaison des rythmes de collecte pour les trois dernières campagnes

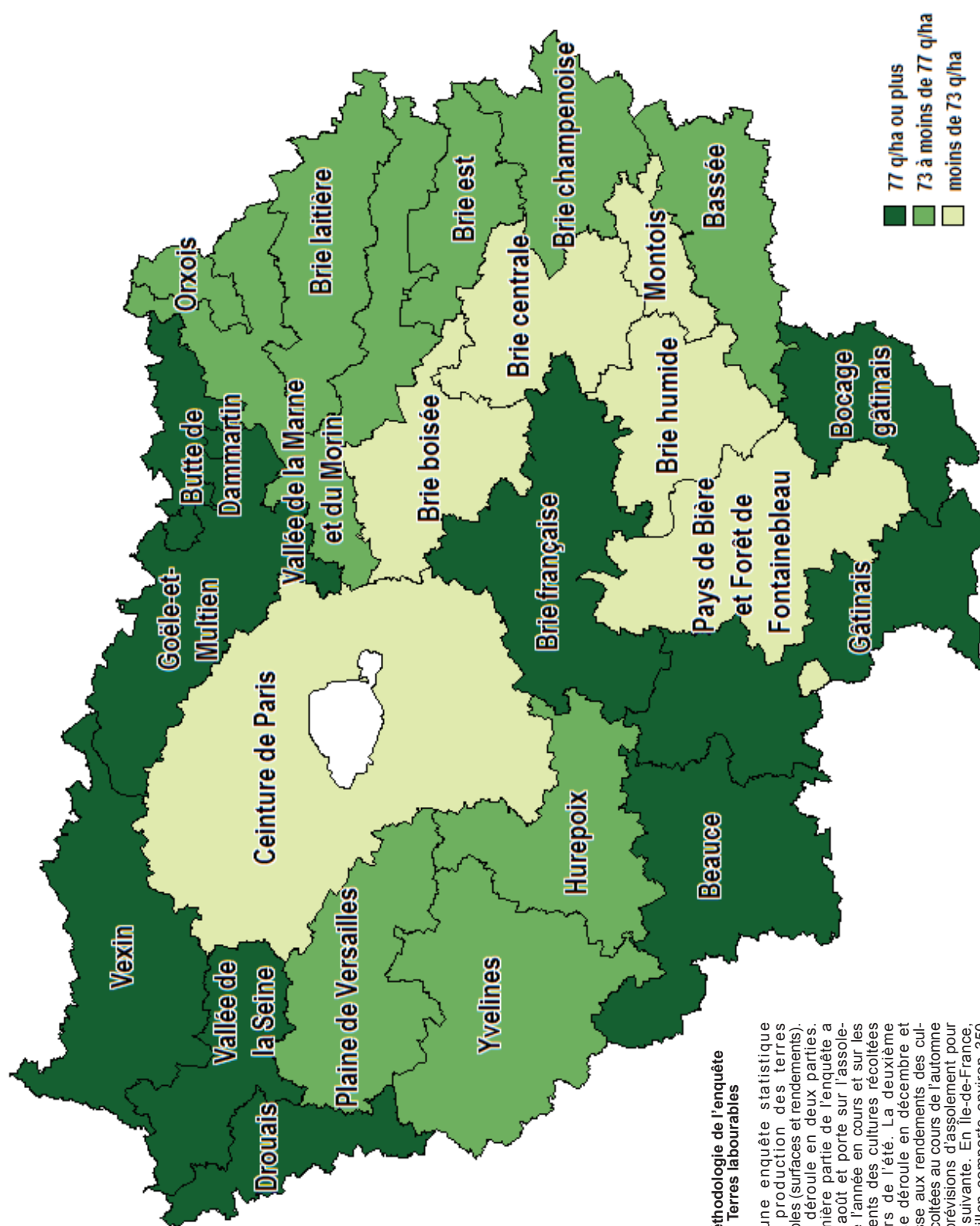


Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

ANNEXE IV

Rendements du blé tendre par région agricole (ou regroupement de régions agricoles) en Île-de-France en 2018

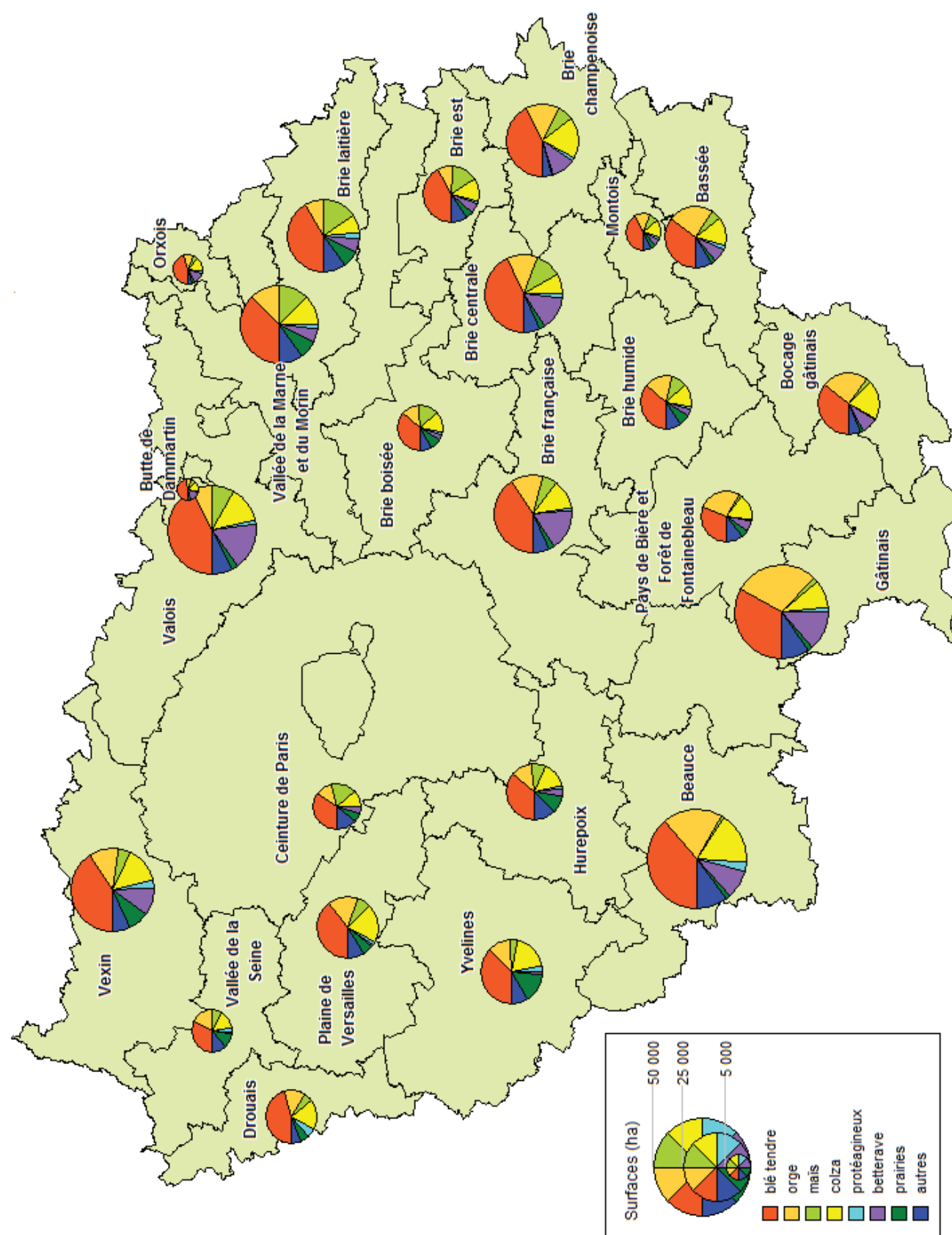
(Source : Agreste Île-de-France - enquête Terres labourables*)



* Méthodologie de l'enquête
Terres labourables

C'est une enquête statistique sur la production des terres labourables (surfaces et rendements). Elle se déroule en deux parties. La première partie de l'enquête a lieu en juillet et porte sur l'assolement de l'année en cours et sur les rendements des cultures récoltées au cours de l'été. La deuxième partie se déroule en décembre et s'intéresse aux rendements des cultures récoltées au cours de l'automne et aux prévisions d'assolement pour l'année suivante. En Ile-de-France, l'échantillon comporte environ 350 exploitations agricoles réparties sur toute la région.

ANNEXE V Assolement par région agricole en Île-de-France en 2018



Sources : Agreste Île-de-France, ASP, BDCarto®IGN